

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

ARRETE n° 2024/086

OBJET : Délégation des fonctions d'officier d'état civil à Mme Nadège VRIGNAUD Conseillère Municipale pour le mariage de Mme Mélissa VRIGNAUD & de M. Dylan FAVROUX

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'empêchement du Maire et des Adjoints le 10 mai 2024 pour le mariage de Mme Mélissa VRIGNAUD et de M. Dylan FAVROUX en la mairie déléguée de Belleville sur Vie;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Madame Nadège VRIGNAUD, Conseillère Municipale en cette Commune, est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place, et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat-Civil de ladite commune pour le mariage de Madame Mélissa VRIGNAUD et Monsieur Dylan FAVROUX qui sera célébré le 10 mai 2024 en la mairie déléguée de Belleville sur Vie

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera remis à :
→ L'intéressée
→ Monsieur le Procureur de la République

À Bellevigny, le 18 avril 2024

Le Maire,

Philippe BRIAUD

